

Extrait du CDURABLE.info l'essentiel du développement durable

<http://cdurable.info/Le-Cabinet-Lamy-Environnement,648.html>

Le Cabinet Lamy Environnement optimise la RSE des industries multisites

- Finance - Contribution Economique - Entreprises durables -



Date de mise en ligne : samedi 24 novembre 2007

**Copyright © CDURABLE.info l'essentiel du développement durable - Tous
droits réservés**

Priorité du conseil européen de Lisbonne de 2000, la RSE (Responsabilité Sociale de l'Entreprise) est toujours d'actualité. D'une part, la réglementation incite les industriels à prendre des initiatives. A titre d'illustration, la loi sur la NRE (Nouvelles Régulations Economiques) oblige les entreprises françaises cotées en bourse à formaliser leurs impacts sociaux et environnementaux. D'autre part, l'opinion publique juge négativement les pollutions causées par leurs activités. Spécialiste du développement durable, le Cabinet Lamy Environnement gère depuis 15 ans, les problématiques environnementales, notamment des industries multisites.

Priorité du conseil européen de Lisbonne de 2000, la RSE (Responsabilité Sociale de l'Entreprise) est toujours d'actualité. D'une part, la réglementation incite les industriels à prendre des initiatives. A titre d'illustration, la loi sur la NRE (Nouvelles Régulations Economiques) oblige les entreprises françaises cotées en bourse à formaliser leurs impacts sociaux et environnementaux. D'autre part, l'opinion publique juge négativement les pollutions causées par leurs activités. **Spécialiste du développement durable, le Cabinet Lamy Environnement gère depuis 15 ans, les problématiques environnementales, notamment des industries multisites.**

La RSE correspond à la volonté et la capacité de l'entreprise à prendre en compte les demandes de la société. L'engagement RSE varie d'une entreprise à l'autre, mais on rencontre plus d'entreprises légalistes que volontaristes. Ces entreprises estiment que les lois et normes environnementales sont suffisamment contraignantes et se contentent de respecter les législations. Il résulte que beaucoup d'industries gèrent encore leurs dossiers Environnement site par site et à court terme sous la pression de la réglementation.

Une gestion décentralisée et à court terme du développement durable de l'entreprise peut paraître plus simple à mettre en place et mieux satisfaire les actionnaires. Toutefois, les entreprises doivent prendre conscience qu'elles peuvent tirer des bénéfices significatifs d'une gestion multisites et à plus long terme : aux gains directs (économies d'eau, d'énergie...) s'ajoutent les gains indirects (image, différenciation concurrentielle, motivation des salariés...). Le Cabinet Lamy Environnement intervient ainsi dans l'optimisation de la gestion de l'environnement des organisations multisites.

Parce que chaque entreprise se déploie dans un contexte unique, le Cabinet Lamy Environnement aide les entreprises à clarifier leur problématique RSE. Que vous soyez multisites ou non, vous bénéficierez de conseils précieux pour un meilleur pilotage de votre politique de développement durable. Adressez à Didier Lamy, un simple e-mail à contact@lamy-environnement.com, et recevez sans engagement une documentation gratuite.

A propos du Cabinet Lamy Environnement...

Le Cabinet Lamy Environnement est un bureau d'études et de conseil qui apporte des solutions techniques et stratégiques dans le domaine de l'environnement et du développement durable. Il couvre des domaines aussi variés que les dossiers d'Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE), les études d'impact, la pollution des sols, les certifications, le Système de Management Environnemental (SME), la Responsabilité Sociétale de l'Entreprise (RSE)...Fort de 15 ans d'expérience et avec des clients dans l'industrie (Groupe La Paz, Euromaster, Plastic Omnium, Inergy Automotive Systems...) et dans le secteur public (Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable, les Aménageurs de Dijon, Amiens, Orléans...), Lamy Environnement s'impose naturellement comme un Cabinet de référence en matière d'environnement et de développement durable.

Contact Presse :

Lamy Environnement - Yoann GLASSON -

Tel : 04.78.62.67.10 -

contact@lamy-environnement.com -

www.lamy-environnement.com -

Télécharger la plaquette (800 Ko) [en cliquant ici.](#)